

AFFAIRE N° 17

APPROBATION de l'état de développement des CREDITS afférents au BUDGET de l'Hôpital Saint-Jacques pour 1955 - Vote d'un crédit supplémentaire de 11.289.000 frs en recettes et en dépenses au budget de l'Hôpital Saint-Jacques.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 28 Mars 1955

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état de développement de crédits afférents au budget de l'Hôpital Saint-Jacques pour 1955.

Cet état est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 21.289.000 francs.

Un crédit provisionnel de 10.000.000 de francs est inscrit en recettes et en dépenses au Budget de la Commune pour 1955.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter cet état de développement et de voter, par autorisations spéciales l'ouverture d'un crédit supplémentaire tant en recettes qu'en dépenses, de la somme de 11.289.000 francs rattaché comme suit:

En recettes:

CHAP. IX bis, article 1 "Hôpital St-Jacques" ... 11.289.00

En dépenses:

CHap. XXX bis art. 1 "Hôpital St-Jacques"..... 11.289.00

Cette opération sera régularisée au budget supplémentaire en cours./.

Le Sénateur-Maire,  
Signé: OLIVIER.

Adopté à l'unanimité.